



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Madame, Monsieur,

La Direction des Affaires culturelles nous prie de vous transmettre le communiqué suivant :

Palmarès du Prix Farel 2006

Le Festival international du film à thématique religieuse s'est déroulé à Neuchâtel du 2 au 4 octobre 2006. A l'issue de trois jours de projection, le jury a attribué trois prix et trois mentions.

Dans la catégorie des longs-métrages (d'une durée de 40 à 60 minutes), le jury a attribué le Prix Farel 2006 à « **A l'ombre de la foi** » d'Emmanuel Besnier. Produit par Zoulou Compagnie, ce film montre comment l'administration du pénitencier d'Angola en Louisiane use de l'évangélisation pour amener les détenus à supporter l'inéluctabilité de leur détention à vie. Le jury a fait une lecture au 2^{ème} degré de ce reportage qui dresse un constat terrifiant des pratiques d'un pénitencier de haute-sécurité aux Etats-Unis et du lavage de cerveau que l'on y pratique en toute bonne conscience. Les responsables du pénitencier d'Angola instrumentalisent la religion pour en faire un outil de gestion des prisonniers. Le jury a par ailleurs été sensible à la difficulté de filmer dans un tel contexte et souligne la cohérence du reportage

Dans la même catégorie, le jury décerne une mention à « **Aimer les exclus** » d'Ivo Kummer produit par Insertfilm AG, qui montre le travail réalisé au quotidien dans le centre d'accueil du CARE à Genève où l'on s'occupe des laissés pour compte de la société. Le jury a été sensible à la capacité d'écoute dont a fait preuve le journaliste et à la qualité des témoignages recueillis qui montrent que la pauvreté existe aussi en Suisse.

Dans la catégorie des moyen-métrages (20 à 40 minutes), le jury décerne le Prix Farel 2006 à « **Anges** » du Belge Marc Roseeuw, produit par KTRO-Braambos. Ce journaliste suit depuis plus de 30 ans une famille dont deux enfants sont polyhandicapés. Le réalisateur pose de façon simple et directe des questions fondamentales ayant trait à la valeur d'une vie handicapée. L'approche sur le long terme et la démarche dépourvue de toute sensiblerie de Marc Roseeuw ont impressionné le jury.

Dans la même catégorie, le jury a souhaité récompenser d'une mention le film intitulé « **Récit pour s'en sortir** » de Serge Steyer produit par Dora Productions. Ce film restitue le parcours d'un homme atteint d'un cancer du poumon et la réflexion qui accompagne sa lutte contre la maladie. Le jury a aimé le caractère novateur employé par le réalisateur qui fait dialoguer le malade et un homme plus jeune via internet. Ensemble, ils entament une partition à deux voix qui témoigne d'une approche sereine de la mort.

Dans la catégorie des courts-métrages (d'une durée n'excédant pas 20 minutes), le jury attribue le Prix Farel 2006 au film « **Un monastère au cœur de l'Islam** » réalisé par Michel Demierre et Laure Speziali et produit par la TSR et la CCRT. Ce film évoque les fêtes de Pâques dans un monastère niché dans une montagne désertique de Syrie, à 80 kilomètres de Damas. Le jury a apprécié le dialogue entre hommes et femmes d'abord, entre musulmans et chrétiens ensuite pratiqué dans ce monastère dont les moines ne se confinent pas dans un univers contemplatif. Ce reportage se signale également par son authenticité et la qualité simple et forte de ses images.

Dans cette même catégorie, le jury accorde une mention à un film réalisé par Paolo Tognina pour la TSI qui rapporte l'interview d'une ermite vivant au Piémont. **Adriana Zarri** apporte un témoignage d'une grande authenticité qui bouscule nos certitudes. Cette femme âgée fait entendre avec la lucidité d'une personne qui n'a plus rien à perdre une voix qui est loin d'être chrétiennement correcte et qui interpelle notre foi en abordant franchement des thèmes essentiels.

Le jury tient en définitive à saluer la qualité de l'ensemble des films en compétition.

Le jury du Prix Farel 2006 était composé de Mme Sophie Nouaille, responsable du Service de la communication du diocèse de Belfort-Montbéliard, en France, présidente, de M Patrice Neuenschwander, délégué culturel de la Ville de Neuchâtel, secrétaire, de Mme Patrizia Caiffa, journaliste à Rome, de M Marc Schindler, journaliste de télévision à Genève et de M Théo Péporté, critique de cinéma au Luxembourg.

Neuchâtel, le 4 octobre 2006

Pour de plus amples renseignements: Patrice Neuenschwander, délégué culturel de la Ville de Neuchâtel,
tél. 032-717.79.05, e-mail : patrice.neuenschwander@ne.ch